

Nécrologie.

AMPÈRE

(ANDRÉ-MARIE),

DE L'INSTITUT, MEMBRE DE LA LÉGIION D'HONNEUR, INSPECTEUR-GÉNÉRAL

DES ÉTUDES.

Il est des noms qu'il suffit de prononcer pour éveiller l'idée d'une grande illustration, d'une supériorité qui honore un peuple et une époque ; tel est le nom de M. Ampère que la mort vient de frapper à l'âge de 61 ans. C'est à Marseille qu'a succombé M. Ampère (1) ; il est mort loin de sa famille, mais à ses derniers moments, il pouvait encore se faire illusion et se croire au milieu des siens, dans l'infirmerie du collège royal de Marseille, où il a rendu le dernier soupir, le 10 juin 1836.

Le catarrhe qui le fatiguait depuis plusieurs années, qui, en 1829, le força de chercher un remède à ses maux dans la bienfaisante influence du climat d'Hyères, ce catarrhe a mis fin à ses jours. A son récent passage à Avignon, il fut forcé de s'arrêter et de demander les secours de l'art.

Il continua sa route jusqu'à Marseille avec des espérances bien cruellement démenties. Cette perte a excité un deuil

(1) Il était né à Poleymieux, près de Lyon, en 1775, de Jean-Jacques Ampère, notaire dans ce même village. Ce dernier vint s'établir à Lyon au commencement de la Révolution, fut nommé juge-de-paix du canton de la Halle-au-Blé, et devint une des victimes de la Terreur en décembre 1793.